



Commission scolaire
des Patriotes

Service du secrétariat général
et des communications

REVUE DE PRESSE

DU 19 AU 25 NOVEMBRE 2017

Salon des auteurs jeunesse de l'École Jacques-Rocheleau

Le rendez-vous de plus de 30 écrivains

Le Salon des auteurs jeunesse de l'École Jacques-Rocheleau se déroulera les 6 et 7 décembre prochain, de 16 à 20 h.

Un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

C'est la grande nouveauté pour 2017 : le titre de l'événement culturel qui a changé. « Pour nous différencier des autres salons du livre tenus dans les autres écoles, nous avons cru important de mettre l'accent sur ce qui nous différencie, soit la qualité et la quantité d'auteurs qui nous rendent visitent bénévolement », mentionne l'une des membres du comité organisateur de l'événement, Sandra Boudreau.

Le 8^e Salon des auteurs jeunesse de l'École Jacques-Rocheleau (anciennement le Salon du livre jeunesse) offrira une vitrine à plus de 30 auteurs québécois qui ont décidé de se joindre au défi.

PLUSIEURS PARTICIPANTS

Au moment d'écrire ces lignes, plusieurs écrivains ont déjà confirmé leur présence, soit les Grandbasilois Marie-Chantale Plante, Claudine Bellemare et Pascal Horvarth, les Montarvillois Nathalie Goyer et Louis Émond, de même que Louis-Philippe Sicard, Geneviève Guilbault, Roxane Turcotte, Yvan Demuy, Anne Deslauriers, Marie Lanier, Élisabeth Camirand, Marc Beaudet, Nathalie

D'Amours, Marie-Josée Soucy, Lyne Laliberté, Annie Blouin, Louise Tondreau-Levert, Julie Couture, Robert Soulères, Sylvie Payette, ainsi que Kees Vanderheyden.

Des maisons d'édition seront aussi représentées.

« L'apprentissage de la lecture est une des pistes mise au cœur de notre projet éducatif depuis plusieurs années. Cette fois, nous voulons réaffirmer notre soutien aux auteurs francophones d'ici », indique Sandra Boudreau. Plusieurs de ces écrivains seront d'ailleurs sur place tout au long du rendez-vous afin de rencontrer les élèves; certains iront même jusqu'à animer des ateliers en classe.

« Les auteurs seront disponibles pour des séances de dédicace. »
- Sandra Boudreau

POUR LES PARENTS ET LES ÉCOLIERS

De jour, le Salon des auteurs jeunesse sera réservé aux élèves des écoles de Saint-Basile-le-Grand, qui pourront en bénéficier du 6 au 7 décembre inclusivement. Dès 16 h, l'École Jacques-Rocheleau ouvrira ses portes au grand public. L'entrée est gratuite pour tous. « Les auteurs seront disponibles



Le 8^e salon des auteurs jeunesse accueillera plus de 30 auteurs. (Photo : archives)

pour des séances de dédicace. La soirée sera orchestrée par des élèves du 3^e cycle, qui ont fait leur curriculum vitae afin de postuler pour un emploi lors de l'événement », d'expliquer Sandra Boudreau. Un emploi à l'accueil, au coin lecture, à la cuisine, en tant qu'assistant aux écrivains...

Cette initiative s'imbrique dans un projet d'école orientante élaborée l'année dernière, le but étant de faire vivre aux enfants une expérience de travail concrète et calquée sur la réalité. « En fin de 6^e année,

lors de la rédaction de leur journal des finissants, on pouvait y lire que le Salon demeure l'un de leurs souvenirs marquants. Juste ça, ça vaut la peine d'y mettre toute notre énergie! »

Pour l'organisatrice, ce Salon des auteurs est rendu un incontournable.

L'École Jacques-Rocheleau est située au 10, rue Préfontaine.

À PARTIR DE
269 000\$
TAXES INCLUSES

LE BOISÉ DU MOULIN
CONDONIUMS SAINT-BRUNO

7 PLEX
56 UNITÉS D'HABITATION

NOUVEAU PROJET DE CONDOS À SAINT-BRUNO

BUREAU DES VENTES
514 975-5277
LeBoiseduMoulin.com

122400384-15117

École secondaire du Mont-Bruno

Les travaux des vestiaires complétés

Plusieurs travaux ont été réalisés à l'École secondaire du Mont-Bruno au cours des derniers mois, dont les quatre vestiaires des gymnases.

Un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

En effet, au cours de la saison estivale, des travaux auront permis de procéder à la réfection des quatre vestiaires des gymnases G1 à G4.

Aussi, l'entrée d'eau et des portes extérieures ont subi des changements, puis la mise en conformité du mur de l'atelier a été réalisée.

Enfin, des travaux ont été apportés à la réfection du plancher du gymnase G1, de façon partielle, et du plancher du gymnase G4, de façon complète.

Les coûts de l'ensemble de ces travaux se sont élevés à 1 116 000 \$. Somme qui provient du Budget pour le maintien d'actif de la Commission scolaire des Patriotes, alloué par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

RAPPEL

Au début de l'année, un citoyen rapportait au *Journal de Saint-Bruno* l'état de décrépitude des vestiaires de l'un des gymnases de l'École secondaire du Mont-Bruno. « Les vestiaires... les vestiaires sont horribles », racontait Frédéric Ronci, supposant un manque d'entretien, un manque de budget ou bien du vandalisme. « Est-ce que l'école a lâché la serviette? C'est de pire en pire! » Joueur de badminton libre depuis des années à l'École secondaire du Mont-Bruno, M. Ronci déplorait également l'état des salles de bain du vestiaire, « sans distributeur de savon, miroir ou même, à certains moments, sans siège sur la toilette ».

Cette sortie de Frédéric Ronci avait permis d'apprendre que la Commission scolaire des Patriotes prévoyait un budget de 101 848 \$ pour remplacer 562 des 1 457 casiers de l'École secondaire du Mont-Bruno, soit environ le tiers. Les blocs sanitaires les plus usés du sous-sol, à l'étage des gymnases, dont les douches, devaient également être remplacés.



Il y a maintenant une cinquantaine de petites cases, des douches individuelles et des cabinets pour se changer. (Photo : courtoisie)

« Les vestiaires ont été complètement rénovés cette année. »
- Frédéric Ronci

L'ETAT DES LIEUX

Frédéric Ronci a de nouveau contacté le journal *Les Versants*, cette fois pour rapporter la bonne nouvelle : « Pour faire suite à cette histoire, les vestiaires ont été complètement rénovés cette année. Il y a maintenant une cinquantaine de petites cases, des douches individuelles et des cabinets pour se changer. Les toilettes et meubles-lavabos ont un look moderne et tout est à jour », mentionne-t-il.

Il souhaite maintenant que les utilisateurs de ces vestiaires respectent ce nouvel environnement afin qu'il demeure en bon état pour les prochaines années.

PROJET À VENIR

Par ailleurs, la Commission scolaire des Patriotes laisse savoir qu'en parallèle, un projet de services éconergétiques est en cours à l'École secondaire du Mont-Bruno. Un projet déployé dans 26 des 67 écoles de la CSP dont l'École secondaire du Mont-Bruno. « Depuis un an, un important virage vert a été entrepris à la CSP. En effet, 26 de nos établissements subissent des interventions de grande envergure dans le cadre d'un projet d'efficacité énergétique visant à rendre ces bâtiments moins coûteux à opérer et moins polluants », indique la conseillère en communication de la CSP, Maryse St-Arnaud. Des subventions de Hydro-Québec, Gaz métro et du programme Éco Performance contribuent également à financer le projet. À l'École secondaire du Mont-Bruno, les travaux sont en cours depuis l'automne dernier et d'échelonne-

ront jusqu'en octobre 2018. « Le projet inclut une série de mesures : récupération de chaleur, géothermie, installation de chaudières efficaces, modernisation des réseaux hydroniques, optimisation de la ventilation, ajout et modernisation des systèmes de contrôle, éclairage à haute efficacité, éclairage extérieur et mesure de réduction de la consommation d'eau potable », maintient Maryse St-Arnaud.

Selon Mme St-Arnaud, le projet de géothermie consiste en une boucle ouverte utilisant l'eau de la carrière à côté de la propriété de l'établissement scolaire. Le coût total de ce projet s'élève à près de 2 009 250 \$.

Question aux lecteurs :

Que pensez-vous des changements apportés dans les vestiaires des gymnases de l'École secondaire du Mont-Bruno?

REDACTION@VERSANTS.COM

MENSUEL
LE JOURNAL
DE SAINT-BRUNO

Une division des **Versants du Mont-Bruno inc.**
1488, rue Montarville J3V 3T5
450 441-5300 www.versants.com

Éditeur
Philippe Clair
pclair@versants.com

Adjointe administrative
Michèle Caya
mcaya@versants.com

Directrice ventes et solutions médias
Anne-Marie Clair
amclair@versants.com

Directeur de l'information
Frédéric Khalkhal
fkhalhkh@versants.com

Journalistes
Frank Jr Rodi
frodi@versants.com
Marianne Julien
mjulien@versants.com
Annabelle Baillargeon
Xavier Demers
Yessica Chavez

Ventes et solutions médias
Sylvie Croze
scroze@versants.com
Serge Cordeau
scordeau@versants.com
Marie-Josée Gagnon
mjgagnon@versants.com

Coordonnatrice ventes, marketing et solutions médias
Mélodie Clair
mclair@versants.com

Directrice de production
Stéphanie Lambert
slambert@versants.com

Infographistes
Denis Kiopini
Geneviève Ducharme
Carole Bouvier

Réviseuse - Correctrice
Ginette Grisé

Imprimerie
Transcontinental

Distribution
Publi-Sac

10 100 exemplaires

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

Invitation à la 4^e édition du salon Explo-carrières de la Commission scolaire des Patriotes

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) invite les parents et élèves du secondaire de l'ensemble de son territoire à participer à l'Explo-carrières, qui aura lieu le mardi 28 novembre prochain de 18h à 21h à l'école secondaire De Mortagne, située au 955, boulevard De Montarville à Boucherville.

Cet événement d'envergure, qui en est à sa 4^e édition, s'adresse plus précisément aux élèves de 3^e à 5^e secondaire fréquentant une école de la CSP. Mis sur pied par une équipe de conseillères d'orientation de la CSP, il a pour but de faire découvrir aux jeunes différents établissements d'ordre collégial, universitaire, de la formation professionnelle ainsi que plusieurs organismes publics et communautaires. À l'image d'un Salon de l'éducation, l'Explo-carrières sera l'occasion pour eux de rencontrer les représentants des divers établissements, de recueillir de l'information et d'explorer les différents choix de carrière

qui s'offrent à eux. La visite des nombreux kiosques qui seront sur place leur permettra d'obtenir des réponses à plusieurs de leurs questions.

La liste des 70 exposants qui seront présents lors de cette soirée est disponible sur le site Web de la CSP : csp.ca/explocarrieres.



VARENNES

Avis public

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 707-105

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES
PAR LE PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 707-105

Règlement numéro 707-105 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de réduire le ratio de cases de stationnement dans les zones du groupe industrie (I)

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

- Que le conseil municipal, lors d'une séance générale tenue le 13 novembre 2017, a adopté le premier projet de règlement numéro 707-105 qui porte le titre mentionné ci-dessus.
- Qu'une assemblée de consultation aura lieu le 4 décembre 2017 à 19h en la salle du conseil de la Maison St-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes. Au cours de cette assemblée publique, le Maire et le directeur des Services juridiques et Greffier, expliqueront ce projet de règlement, énonceront les conséquences de son adoption et entendront les personnes désirant s'exprimer à ce sujet.
- Objet et secteur visé par ce projet de règlement:

Réduire le ratio de cases de stationnement dans les zones du groupe industrie (I)

Secteur visé / zones concernées

I-307; I-311; I-312; I-319; I-320.

Toutes les dispositions du présent projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter de la zone concernée et des zones suivantes qui lui sont contigües: A-305; A-306; P-308; P-318; C-433; C-434; C-458; P-624; P-625.

L'illustration des zones peut être consultée au bureau de la municipalité ou sur le site internet de la ville à <http://www.ville.varennes.qc.ca/citoyens/avispublic>.

- Que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier aux heures régulières de bureau.

Donné à Varennes, ce 21 novembre 2017.

Le directeur des Services juridiques et greffier,
Me Marc Giard, OMA



VARENNES

Avis public

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 707-104

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES
D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 707-104

Règlement numéro 707-104 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de réviser les dimensions des terrains dans certaines zones de l'affectation agricole (A)

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

- Que le conseil municipal, lors d'une séance générale tenue le 13 novembre 2017, a adopté le premier projet de règlement numéro 707-104 qui porte le titre mentionné ci-dessus.
- Qu'une assemblée de consultation aura lieu le 4 décembre 2017 à 19h en la salle du conseil de la Maison St-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes. Au cours de cette assemblée publique, le Maire et le directeur des Services juridiques et Greffier, expliqueront ce projet de règlement, énonceront les conséquences de son adoption et entendront les personnes désirant s'exprimer à ce sujet.
- Objet et secteur visé par ce projet de règlement:

Réviser les dimensions des terrains dans certaines zones de l'affectation agricole (A)

Secteur visé / zones concernées

A-210; A-211; A-212; A-213; A-214; A-215; A-225; A-301; A-302; A-304; A-305; A-306; A-313; A-314; A-315; A-316; A-317.

Toutes les dispositions du présent projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter de la zone concernée et des zones suivantes qui lui sont contigües: A-103; A-107; I-207; I-208; C-220; I-221; C-228; C-229; I-231; I-307; I-311; I-312; I-319; M-401; P-420; P-421; H-422; H-425; H-426; P-427; P-430; C-458; H-463; M-466; M-468; M-467; H-483; H-487; H-488; H-489; C-502; P-506; P-514; M-516; P-522; P-526; C-527; P-533; H-536; C-540; P-550; H-552; H-557; H-563; H-567; H-571; M-574; P-575; H-577; P-578; H-617; P-625; G-636; H-643; H-644; H-649.

L'illustration des zones peut être consultée au bureau de la municipalité ou sur le site internet de la ville à <http://www.ville.varennes.qc.ca/citoyens/avispublic>.

- Que ce projet de règlement, étant un règlement de concordance, ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
- Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier aux heures régulières de bureau.

Donné à Varennes, ce 21 novembre 2017.

Le directeur des Services juridiques et greffier,
Me Marc Giard, OMA



VARENNES

Avis public

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 707-106

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES
PAR LE PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 707-106

Règlement numéro 707-106 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de permettre l'usage «C9-04-01 Vente en gros» dans la zone I-320
AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

- Que le conseil municipal, lors d'une séance générale tenue le 13 novembre 2017, a adopté le premier projet de règlement numéro 707-106 qui porte le titre mentionné ci-dessus.
- Qu'une assemblée de consultation aura lieu le 4 décembre 2017 à 19h en la salle du conseil de la Maison St-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes. Au cours de cette assemblée publique, le Maire et le directeur des Services juridiques et Greffier, expliqueront ce projet de règlement, énonceront les conséquences de son adoption et entendront les personnes désirant s'exprimer à ce sujet.
- Objet et secteur visé par ce projet de règlement:
Permettre l'usage «C9-04-01 Vente en gros» dans la zone I-320

Secteur visé / zone concernée

I-320

Toutes les dispositions du présent projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter de la zone concernée et des zones suivantes qui lui sont contigües: I-307; I-312; P-318; P-624; P-625.

L'illustration des zones peut être consultée au bureau de la municipalité ou sur le site internet de la ville à <http://www.ville.varennes.qc.ca/citoyens/avispublic>.

- Que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier aux heures régulières de bureau.

Donné à Varennes, ce 21 novembre 2017.

Le directeur des Services juridiques et greffier,
Me Marc Giard, OMA



VARENNES

Avis public

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 708-1

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES

D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 708-1

Règlement numéro 708-1 modifiant le règlement de lotissement numéro 708 afin de préciser certaines dispositions relatives aux opérations cadastrales en zone agricole
AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

- Que le conseil municipal, lors d'une séance générale tenue le 13 novembre 2017, a adopté le premier projet de règlement numéro 708-1 qui porte le titre mentionné ci-dessus.
- Qu'une assemblée de consultation aura lieu le 4 décembre 2017 à 19h en la salle du conseil de la Maison St-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes. Au cours de cette assemblée publique, le Maire et le directeur des Services juridiques et Greffier, expliqueront ce projet de règlement, énonceront les conséquences de son adoption et entendront les personnes désirant s'exprimer à ce sujet.
- Objet et secteur visé par ce projet de règlement:
Préciser certaines dispositions relatives aux opérations cadastrales en zone agricole

Secteur visé / zones concernées

A-101; A-102; A-103; A-104; I-105; A-106; A-107; A-201; A-202; A-203; A-204; A-205; A-206; A-210; A-211; A-212; A-213; A-214; A-215; A-225; A-230; A-301; A-302; A-304; A-305; A-306; P-308; A-309; A-313; A-314; A-315; A-316; A-317; P-318; A-501; A-521; P-523; A-627.

Toutes les dispositions du présent projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter de la zone concernée et des zones suivantes qui lui sont contigües: I-207; I-208; C-209; C-220; I-221; I-222; I-223; C-226; I-227; C-228; C-229; I-231; I-307; I-311; I-312; I-319; M-401; P-420; P-421; H-422; H-425; H-426; P-427; P-430; C-458; H-463; M-466; M-468; M-467; H-483; H-487; H-488; H-489; C-502; P-506; P-514; M-516; P-522; P-526; C-527; P-533; H-536; C-540; P-550; H-552; H-557; H-563; H-567; H-571; M-574; P-575; H-577; P-578; H-617; P-625; G-636; H-643; H-644; H-649.

L'illustration des zones peut être consultée au bureau de la municipalité ou sur le site internet de la ville à <http://www.ville.varennes.qc.ca/citoyens/avispublic>.

- Que ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire, étant un règlement de concordance.
- Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier aux heures régulières de bureau.

Donné à Varennes, ce 21 novembre 2017.

Le directeur des Services juridiques et greffier,
Me Marc Giard, OMA

Des champions inscrits au programme Sport-études



Diane Lapointe
Diane.Lapointe @lareleve.qc.ca

Le samedi 18 novembre 2017, 5h27

[Imprimer](#)



Rafael Labrecque, champion du Québec, épée, 11 ans et moins

pour eux.

Les deux étudiants du programme ont fait belle figure au championnat québécois d'escrime 2017. Lucas L'Espérance a remporté la médaille d'argent dans la catégorie épée, moins de 15 ans, ainsi que la médaille d'or, en équipe, avec Victor Goulet.

En septembre 2018, un nouvel élève fera son entrée dans le programme. Il s'agit de Rafael Labrecque, de Boucherville, médaillé d'or au championnat provincial 2017 dans la catégorie 11 ans et moins.

La piqûre

Rafael est tombé en amour avec ce sport à l'âge de 10 ans, en 2016. « Mes deux amis faisaient de l'escrime, et ils m'ont invité à une porte ouverte du Centre d'escrime Excellence, à Saint-Bruno. J'ai aimé ça, et j'ai décidé de m'inscrire. »

Rafael s'entraîne trois fois par semaine. Il avoue avoir été surpris de gagner une médaille d'or. « Au début, je faisais de l'escrime juste pour le fun, mais maintenant, je m'entraîne pour être meilleur lors des compétitions. J'aime ça parce que c'est un sport de stratégie. Chaque fois qu'il y a un nouvel adversaire, il faut s'adapter, et on s'améliore ainsi. » Il souhaite à présent remporter une médaille dans la catégorie 13 ans et moins, lors de la prochaine compétition qui aura lieu quelque part en décembre. « Mon coach Félix a dit que j'avais du potentiel, et je m'en vais dans un programme sports-études pour le développer. »

Piqués par l'escrime

Le nouveau programme de Sport-études en escrime ouvert l'an dernier à l'école secondaire De Mortagne n'est peut-être pas le plus populaire, mais ses quelques étudiants se hissent déjà au rang de champions.

Les deux élèves de l'an un du programme, et celui qui a été admis à la prochaine rentrée 2018-2019 ont été, cette année, sacrés champions québécois dans leur catégorie. Leur entraîneur Félix Nicolae, qui faisait partie, en 1980, de la réserve de l'équipe nationale de la Roumanie aux Jeux olympiques de Moscou, fonde beaucoup d'espoirs

Commencer tôt

« C'est parce qu'ils ont commencé tôt qu'ils ont aimé ça, et ils sont très bons pour leur âge », commente l'entraîneur Félix Nicolae.

Il explique que l'escrime exige beaucoup de discipline, de l'autocontrôle, de la logique, de l'intelligence et un bon sens de l'observation. « Les étudiants doivent également être très athlétiques. Ils doivent bien courir, être très perspicaces et avoir besoin d'évoluer dans un environnement très discipliné. Ils doivent aussi être dotés d'une grande capacité d'anticipation. Bref, ils doivent voir les signaux de leur adversaire. »

Ces élèves sont formés pour exceller à de hauts niveaux de compétition. Ils s'entraînent tous les après-midis de la semaine à l'Institut national du sport du Québec (INS) situé dans le Parc olympique à Montréal, ainsi que le samedi au Centre d'escrime excellence.

Un élève de Boucherville organise un spectacle bénéfice pour la Fondation du CHU Sainte-Justine

Le jeudi 23 novembre 2017, 6h59



Daniel Hart
d.hart@videotron.ca

[Imprimer](#)



Antoine Bombardier a eu la collaboration de l'humoriste Mario Tessier pour cette soirée-bénéfice.

ans, l'organisation de cette activité se veut une façon bien concrète de remercier le Centre de traumatologie du CHU Ste-Justine de lui avoir sauvé la vie. Rappel des faits. À l'été 2014, lors d'une excursion avec ses proches sur le lac Masson, dans les Laurentides, l'embarcation à bord de laquelle Antoine se trouvait a été percutée par un autre bateau. L'accident a été grave. Le jeune adolescent, alors âgé de 13 ans, a été conduit à l'hôpital; il avait subi un traumatisme crânien sévère. Il fut plongé dans un coma artificiel et passa trois jours aux soins intensifs avant d'être transféré en traumatologie. Par la suite, une longue convalescence l'attendait. Il lui fallait retrouver son équilibre en faisant de la physiothérapie pendant plusieurs mois, à raison de trois séances par semaine. L'année suivante, il retourna en classe mais avait une certaine difficulté à se concentrer durant les cours. Depuis, il a repris sa situation en mains. Il a su faire preuve de courage et de patience.

Depuis lors, Antoine est devenu Ambassadeur pour le Défi-jeunesse du Centre de traumatologie du CHU Ste-Justine, tout comme son ami Olivier qui avait également été soigné à cet endroit après le même accident de bateau.

Le spectacle-bénéfice sera présenté le 22 janvier 2018 à la salle L'Étoile, à Brossard. Le rire s'associera à une bonne cause pour l'occasion. Chaque année à Sainte-Justine, près de 600 enfants traumatisés sont hospitalisés et 100 d'entre eux sont victimes d'un traumatisme sévère.

Élève de 5e secondaire à l'École d'éducation internationale de McMasterville, Antoine Bombardier a eu une idée originale pour le projet personnel requis dans son parcours scolaire: il organise un spectacle-bénéfice dont les recettes seront remises à la Fondation du CHU Sainte-Justine pour le Centre d'Excellence en Traumatologie de cet établissement hospitalier. L'humoriste Mario Tessier sera l'invité de cette soirée. Objectif : attirer environ 600 personnes.

Pour ce jeune Bouchervillois âgé de 16

SPORT

Diane Lapointe

Le nouveau programme de Sport-études en escrime ouvert l'an dernier à l'école secondaire De Mortagne n'est peut-être pas le plus populaire, mais ses quelques étudiants se hissent déjà au rang de champions.

Les deux élèves de l'an un du programme, et celui qui a été admis à la prochaine rentrée 2018-2019 ont été, cette année, sacrés champions québécois dans leur catégorie.

Leur entraîneur Félix Nicolae, qui faisait partie, en 1980, de la réserve de l'équipe nationale de la Roumanie aux Jeux olympiques de Moscou, fonde beaucoup d'espoirs pour eux.

Les deux étudiants du programme ont fait belle figure au championnat québécois d'escrime 2017. Lucas L'Espérance a remporté la médaille d'argent dans la catégorie épée, moins de 15 ans, ainsi que la médaille d'or, en équipe, avec Victor Goulet.

En septembre 2018, un nouvel élève fera son entrée dans le programme. Il s'agit de Rafael Labrecque, de Boucherville, médaillé d'or au championnat provincial 2017 dans la catégorie 11 ans et moins.

La piqûre

Rafael est tombé en amour avec ce sport à l'âge de 10 ans, en 2016. « Mes

Un fleurettiste bouchervillois à Tokyo

Le fleurettiste Marc-Antoine Brodeur, de Boucherville, et son équipe, se sont classés au 17^e rang à la Coupe du monde d'escrime, à Tokyo, au Japon, le 12 novembre dernier.

L'équipe canadienne de fleuret masculin s'est inclinée par la marque 45 à 32 face au Danemark, ce qui lui donnait la 17^e place du classement général. Le Danemark a poursuivi son parcours jusqu'en demi-finale, terminant quatrième de la compétition. (D.L.)

Des champions inscrits au programme Sport-études PIQUÉS PAR L'ESCRIME

deux amis faisaient de l'escrime, et ils m'ont invité à une porte ouverte du Centre d'escrime Excellence, à Saint-Bruno. J'ai aimé ça, et j'ai décidé de m'inscrire.»

Rafael s'entraîne trois fois par semaine. Il avoue avoir été surpris de gagner une médaille d'or. « Au début, je faisais de l'escrime juste pour le fun, mais maintenant, je m'entraîne pour être meilleur lors des compétitions. J'aime ça parce que c'est un sport de stratégie. Chaque fois qu'il y a un nouvel adversaire, il faut s'adapter, et on s'améliore ainsi. » Il souhaite à présent remporter une médaille dans la catégorie 13 ans et moins, lors de la prochaine compétition qui aura lieu quelque part en décembre.

« Mon coach Félix a dit que j'avais du potentiel, et je m'en vais dans un programme sports-études pour le développer. »

Commencer tôt

« C'est parce qu'ils ont commencé tôt qu'ils ont aimé ça, et ils sont très bons pour leur âge », commente l'entraîneur Félix Nicolae.

Il explique que l'escrime exige beaucoup de discipline, de l'autocontrôle, de la logique, de l'intelligence et un bon sens de l'observation. « Les étudiants doivent également être très athlétiques. Ils doivent bien courir, être très perspicaces et avoir besoin d'évoluer dans un environnement très discipliné. Ils doivent aussi être dotés d'une grande capacité d'anticipation. Bref, ils doivent voir les signaux de leur adversaire. »

Ces élèves sont formés pour exceller à de hauts niveaux de compétition. Ils s'entraînent tous les après-midis de la semaine à l'Institut national du sport du Québec (INS) situé dans le Parc olympique à Montréal, ainsi que le samedi au Centre d'escrime excellence.



Pierre Verdon
 Courtier immobilier agréé

RE/MAX SIGNATURE INC.

Profitez de mon expérience pour réaliser vos rêves en toute confiance

Nicole LaBarre

Courtier immobilier

Cell. : 514 236-7336

nicole.labarre@hotmail.com

RE/MAX SIGNATURE INC.

Agence immobilière
franchisée indépendante et
autonome de RE/MAX Québec Inc.

450 449-4411

Sans frais : 1 800 732.8103

Fax: 450.449.9145

pierre.verdon@remax-quebec.com

**VISITE LIBRE LE DIMANCHE
26 NOVEMBRE 2017 DE 14H À 16H**

40, rue Charlotte Denys à Boucherville

Cottage rénové,
2 grandes chambres,
2 étages,
planchers de chêne,
2 garages.
Prix demandé
424 000\$



VARENNES

Résidence familiale, 595 000\$

4+2 cac, 2 sdb, planchers de lattes, sous-sol aménagé, piscine creusée-chauffée et clôturée, garage 15x20, terrain 8503 pc.

centris # 12448296

Bur. 450 922.7777 Cell. 514 666.2121

633, boul. Armand-Frappier, bld. 102, Sainte-Julie, Québec J3E 3R3

REMAX SIGNATURE INC. Agence immobilière



Rafael Labrecque,
champion du Québec,
épée, 11 ans et moins

Galeries d'art de la Ville de Boucherville Appel de dossiers - Saison 2018-2019

La Ville de Boucherville invite les artistes qui souhaitent exposer leurs œuvres à soumettre leur proposition d'exposition pour la saison 2018-2019 de la Galerie Vincent-D'Indy et de la galerie du Café centre d'art.

La date limite pour présenter un dossier est le 1^{er} mars 2018.

Galerie Vincent-D'Indy

Faisant la promotion des arts visuels de diverses tendances, elle met en lumière des œuvres d'artistes de Boucherville et d'ailleurs. Cette galerie présente annuellement dix à douze expositions. Depuis ses débuts en 2002, plus d'une centaine d'expositions ont habité ce lieu d'échanges culturels. Située au cœur du Centre multifonctionnel Francine-Gadbois où circule une clientèle des plus diversifiées, la galerie contribue à l'accessibilité et à la démocratisation de la culture.

Les artistes ayant exposé leurs œuvres à la Galerie Vincent-D'Indy lors des saisons 2016-2017 ou 2017-2018 ne sont pas admissibles à présenter leur dossier pour la programmation 2018-2019.

La galerie

Située au cœur d'un établissement où l'art est à l'honneur, la galerie du Café centre d'art présente différentes pratiques artistiques qui posent une réflexion nouvelle sur l'art. Sa mission est de diffuser le travail des artistes en faisant rayonner l'éventail des dernières tendances telles que l'art évolutif, conceptuel, médiatique, l'installation et la performance. Elle vise également à démocratiser l'art par la médiation culturelle et à stimuler la curiosité de ses visiteurs.

Mise en candidature
boucherville.ca/appelsdossiers
Renseignements
Service de la culture
450 449-8300, poste 8651
culture-patrimoine@boucherville.ca

Asphalte

PAVAGES NICK ET ASSOCIÉS

FINANCEMENT DISPONIBLE

Faites affaire directement avec le propriétaire

Demandez Nicola

Résidentiel • Commercial

450 641-1127

Estimation gratuite

BOUCHERVILLE

P.P. SIGNATURE

Équipe

Pierre Philibert

www.pierreprilibert.com

450 449.4411



PIERRE PHILIBERT MYRIAM BEAUPRÉ

courtier immobilier agréé CA courtier immobilier résidentiel

RE/MAX SIGNATURE INC. Licencié Indépendant et autonome de RE/MAX Signature Inc.

PROBLÈME DE DRAIN APPELLE COLLIN

À VOTRE SERVICE DEPUIS 40 ANS



450 641-0803 collinexcavation.ca

- CHANGEMENT DE DRAIN
- IMPERMÉABILISATION DE FRANÇAIS, NETTOYAGE ET SOLAGE
- RÉPARATION
- ENLÈVEMENT DE PYRITE
- ENTRÉE D'EAU ET D'ÉGOUT
- REMPLISSAGE DE PISCINE
- INSPECTION PAR CAMÉRA
- FONDATION DE GARAGE
- RÉPARATION DE FISSURE
- TERRASSAGE ET PAVAGE

REMBORSÉES
MEMBRANE POLYURÉTHANE
GARANTIE 10 ANS
TÉLÉPHONE 514 6697-6740

TRAVAUX À THIERS
ESTIMATION GRATUITE

Ajout de 400 berlingots de lait pour les élèves

Environ 400 élèves de Saint-Denis-sur-Richelieu recevront un berlingot de lait par semaine. Ces élèves s'ajoutent aux 400 autres élèves de pré scolaire et de premier cycle qui bénéficient déjà du volet «lait-école», du programme *Ventre plein, j'apprends bien*.

Les élèves des écoles Au-Fil-de-l'Eau, à Mont-Saint-Hilaire, Saint-Mathieu, à Belœil, de l'Amitié, à Saint-Jean-Baptiste, et de Saint-Charles-sur-Richelieu reçoivent déjà un berlingot de lait chaque semaine, grâce à un don de la Caisse Desjardins Beloeil-Mont-Saint-Hilaire.

Lundi, le bureau du député de Borduas, Simon Jolin-Barrette, a bonifié le don de la Caisse pour permettre aussi aux élèves de Saint-Denis-sur-Richelieu de bénéficier du volet «lait-école», offert par le Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu (CABVR).

C'est à la suite d'une rencontre avec le CABVR que le député Simon Jolin-Barrette a appris que les demandes pour des berlingots de lait n'étaient pas toutes répondues par manque d'argent. C'est pour cette raison qu'il a décidé de bonifier le montant déjà remis par la Caisse Desjardins pour élargir l'offre du programme. La caisse et le bureau du député se partagent chacun la moitié du montant nécessaire à la mise en place du volet, soit environ 13 000 \$ annuellement.

«Dans une école, le matin, lorsque les enfants peuvent avoir le ventre plein, ça permet une meilleure qualité d'apprentissage et de mieux se concentrer, souligne Simon Jolin-Barrette. Ce n'est pas tous les enfants qui ont la chance de bien déjeuner le matin. Je pense que l'école, c'est un endroit où nous devons avoir l'égalité des chances.»

Steve Bilodeau, coordonnateur au CABVR, rappelle que dans notre région, la pauvreté est bien réelle, même si elle a tendance à être cachée. «Il y a des gens qui

ont des besoins, qui sont un peu plus pauvres, et c'est cette pauvreté cachée qu'on ressent dans les écoles. Cet apport de la caisse et de Simon Jolin-Barrette permet de

donner un berlingot à des jeunes qui ne déjeunent pas toujours ou qui n'ont pas de collation. On voudrait en faire plus, mais on fait comme on peut.» ■ (V.G)



Jacques Rémy, Patrick Thibert, Steve Bilodeau et Simon Jolin-Barrette.
Photo: Vincent Guilbault

**CAE
RIVE-SUD**
CERCLES D'ENTRAIDE
www.caerivesud.ca

**DEVENIR
ENTREPRENEUR,
POURQUOI PAS ?**

Services complets et gratuits en prédémarrage d'entreprise

450-446-8279 - 1-855-500-8279

FORMATION EN PRÉDEMARRAGE D'ENTREPRISE - FINANCIEMENT - DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU D'AFFAIRES

Service coordonné par le Centre d'aide aux entreprises de la Rive-Sud inc. et offert gratuitement grâce à la collaboration financière de Québec, Canada et MicroEntrepreneur.

**POUR CELUI QUI CHERCHE
LE SENS PROFOND DES CHOSES**

Reponses aux questions non résolues de la vie

Qui sommes-nous ? Qui allons-nous être ?

D'où venons-nous ? Où allons-nous ?

Qu'est-ce que la vérité ?

Qui a écrit ce livre ?

Chez celui qui cherche le sens profond des choses, des questions naissent auxquelles le livre *Dans la Lumière de la Vérité – Message du Graal* apporte des réponses claires. La brochure que nous vous offrons vous en donne un aperçu à l'aide d'extraits de cette œuvre.

BROCHURE GRATUITE : Pour recevoir cette brochure, en PDF ou en format imprimé, veuillez nous contacter au 1 877 420-3636 ou à publications@graal.ca

**PUBLICATIONS
DU GRAAL**

messagedugraal.org

**LES AVANTAGES D'UNE
GESTION DE PATRIMOINE
EFFICACE PERMETTENT :**

- Une gestion fiscale optimale et personnalisée de vos placements
- Une planification successorale qui évolue avec vos besoins
- Une approche globale de votre planification à la retraite
- Un accès à des professionnels qualifiés
- Un plan de suivi simple et détaillé pour l'ensemble de vos besoins financiers et légaux

VOS SUCCURSALES PRÈS DE CHEZ VOUS

Saint-Hyacinthe
1355, rue Johnson Ouest, bureau 100
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7

Mont-Saint-Hilaire
470, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, bureau 205
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 6K3

1 888 313-6150
vmdconseil.ca

Sorel-Tracy
385, boul. Poliquin, Sorel (Québec) J3P 5N6

**Desjardins
Gestion de patrimoine**
VALEURS MOBILIÈRES

Coopérer pour créer l'avenir

Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).

Mardi 22 novembre 2017 - L'Œil Régional - 13

7^e Grand Salon des auteurs jeunesse québécois

Les auteurs jeunesse à l'honneur

Olivier Dénommée | L'Oeil Régional

Pour une 7^e année, l'école primaire Jacques-Rocheleau de Saint-Basile-le-Grand sera un endroit incontournable les 6 et 7 décembre: elle accueillera 24 auteurs dans le cadre du Grand Salon des auteurs jeunesse québécois, ouvert au public de 16h à 20h30.

Le jour, les 600 élèves de l'école pourront profiter d'ateliers proposés bénévolement par les auteurs participants, et plusieurs sont attendus en soirée avec leurs parents pour obtenir des dédicaces de leurs auteurs jeunesse préférés. Parmi les auteurs les plus en vue, on note Louis-Pier Sicard (la série Félix Vortan), Robert Soulières (notamment auteur de *Un cadavre de classe*), Marc Beaudet (les bandes dessinées *Gangs de rue*) et Annie Blouin (*Les enquêtes de Catou*), qui ont répondu à l'appel du comité organisateur.

Chaque année, les organisatrices constatent à la suite du Salon un grand engouement pour la lecture, appuyé par le «mois de la lecture» qui a été instauré en 2016. «Avec le Salon, les jeunes prennent conscience qu'il y a un auteur et un processus derrière le livre», note Isabelle Rivard. Cette année encore, les enseignantes proposeront à la

direction de ne plus donner de devoirs du mois de décembre pour permettre aux élèves de s'adonner à la lecture.

Les organisatrices attendent en grand nombre les enfants et leurs parents dans le gymnase de l'école les mercredi 6 et jeudi

7 décembre, en espérant en convertir toujours plus au plaisir de la lecture. Elles souhaitent aussi que l'activité gagne assez en importance pour éventuellement pouvoir accueillir les enfants des autres écoles primaires de Saint-Basile-le-Grand. ■



David Moore propose Migrant

Le Musée des beaux-arts accueillera l'exposition *Migrant* de l'artiste David Moore dès le dimanche 26 novembre. Artiste d'origine irlandaise, il a fait l'objet de plusieurs expositions au Canada, aux États-Unis et en Europe.

David Moore travaille la sculpture, la photographie et le dessin, mais se consacre principalement à la réalisation d'installations de nature hybride. L'exposition *Migrant* présente le corps, dans ses différentes formes, l'artiste profondément intéressé par l'humain, suggère une suite d'interrogations.

L'exposition *Migrant* est présentée du 26 novembre au 25 mars au Musée des beaux-arts. Le vernissage, ouvert à tous, aura lieu le dimanche 26 novembre dès 14h. Pour plus d'informations, contactez le 450-536-3033, ou écrivez à reception@mbamsh.com. ■

Le comité organisateur du 7^e Grand Salon des auteurs jeunesse québécois de l'école Jacques-Rocheleau: à l'avant, Janie Laflamme-Blais et Claudia Duchesne; à l'arrière: Judith Beaupré et Isabelle Rivard. Absentes de la photo: Sandra Boudreau et Denise Saucier. Photo: François Larivière

LE GROUPE
MAURICE
LEGROUPEMAURICE.COM

Grand Marché de Noël

6^e
édition



À la résidence LE QUARTIER MONT-SAINT-HILAIRE,
le samedi 2 décembre, de 10h à 16h.

C'est le moment de penser à vos cadeaux des Fêtes ! Pour faire le plein de bonnes idées, notre marché de Noël vous propose de découvrir les créations originales de plusieurs exposants de la région. Ouvert à tous !

330, boulevard Honorius-Charbonneau, Mont-Saint-Hilaire
450 464-1444 | LeQuartierMontSaintHilaire.com

RÉSIDENCE D'EXCEPTION
POUR RETRAITÉS

 LE QUARTIER
MONT-SAINT-HILAIRE™



DÉCOUVREZ LE MKC 2017
Un état d'esprit parfaitement équilibré

OSTIGUY LINCOLN
400 Boul Richelieu
Richelieu, QC J3L 3R8
450-658-1717
EN SAVOIR PLUS

(<http://www.ostiguylincoln.ca/>)



TOURNOI PROVINCIAL PEE-WEE DE CHAMBLY
8 AU 21 JANVIER 2018

(<http://www.tournoipeewechambly.ca>)

Une clinique de cannabis à côté d'une école primaire



Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@journaldechambly.com
(<mailto:fkhalkhal@journaldechambly.com>)

Le vendredi 17 novembre 2017, 16h59



Une publicité vantant les mérites du cannabis est affichée aux abords de l'école Jacques-de-Chambly pour annoncer l'ouverture prochaine d'une clinique de cannabis médicale.

« Dans la cour de l'école Jacques-de-Chambly, je trouve ça extrêmement dérangeant que des enfants d'une école primaire puissent lire sur un panneau publicitaire d'un endroit qui devrait bientôt ouvrir "service de consultations sur le cannabis et ses bienfaits, sur la culture de cannabis". Alors qu'on tente d'éloigner la restauration rapide des écoles, on y accueille des cliniques de cannabis médicales », s'indigne Martin Delsaer, dont l'enfant fréquente l'école.

Comme plusieurs, M. Delsaer a pu voir en passant devant le 2158, avenue de Bourgogne, une publicité placardée sur la façade de l'immeuble indiquant que l'entreprise THC La corporation humaine, allait bientôt ouvrir une clinique de cannabis médicale. Un bâtiment qui abrite pour le moment des bureaux de services juridiques. Un numéro et une adresse électronique figurent sur la publicité, mais en appelant le journal est tombé à plusieurs reprises sur une boîte vocale proposant de laisser nom et numéro de rappel pour qu'un conseiller puisse nous contacter.

Sur son site Internet, l'enseigne affiche déjà ouvert, mais explique que ses bureaux à Chambly n'ouvriront que dans quelques semaines. Des rendez-vous peuvent cependant être déjà pris.

Le *Journal de Chambly* a contacté la Ville qui a indiqué qu'aucun permis n'avait été demandé pour l'instant. Ainsi, aucune autorisation d'implantation du commerce n'a été validée à cet emplacement.

Projet de loi 157 ne s'applique pas

Les mesures proposées par le gouvernement du Québec dans le projet de loi 157 sur la légalisation du cannabis protégeront adéquatement la santé de la population, selon le Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS).

Le projet de loi souhaite interdire de fumer du cannabis dans les mêmes lieux qui s'appliquent à la consommation de tabac, limiter au départ le nombre de points de vente de cannabis et empêcher la culture de cannabis à domicile.

Mais les lieux de vente à but thérapeutique ou sur ordonnance sont gérés par une loi canadienne.

« Ces établissements sont de juridiction fédérale et ne pourront pas faire le commerce du cannabis en vente libre au Québec. La loi 157 est bien précise, la vente de cannabis en dehors d'une prescription médicale ne pourra se faire que dans les bureaux de la Société québécoise du cannabis (SQC) », explique Marc Drolet, directeur général du CQTS.

Cependant, il indique que l'installation d'un tel établissement « même médical, devant une école c'est pour moi répréhensible. Lors d'une consultation publique, nous avions recommandé au gouvernement provincial que tout établissement de la sorte ne s'implante pas à moins de 1 km d'une institution scolaire. C'est comme si un sex-shop ouvrait devant une école. »

M. Drolet encourage les citoyens à demander à la municipalité d'envisager un déménagement du local.

CSP

La Commission scolaire des Patriotes ignorait avant que le *Journal de Chambly* ne l'appelle qu'un tel établissement s'apprêtait à voir le jour devant l'école Jacques-de-Chambly. « On va suivre la situation de près. Tout cela est très nouveau », a fait savoir Line Arcand, porte-parole de la CSP.

Même son de cloche pour le député caquiste Jean-François Roberge qui n'avait pas pris connaissance de cette ouverture prochaine à proximité de ses bureaux de circonscription. « Cela ne semble pas être quelque chose d'acceptable. Je trouve ça très préoccupant toute cette banalisation surtout auprès des jeunes. Il faut vérifier ça », d'indiquer M. Roberge.

Venez rencontrer notre équipe de 6 opticiennes d'ordonnances et 2 optométristes

987, boul. Périgny, Chambly, 450 447-1895

Promotions en cours

Combo	Spécial enfant
Monture + verres antiéclats et résistants aux rayures (garantis 2 ans)	Verres amincis + antiéclats et résistants aux rayures (garantis 2 ans)
à partir de : Simple vision 225\$	15 ans et moins 125\$
Foyer progressif 350\$	

Ajoutez un traitement transition à vos lentilles et recevez des verres solaires **gratuitement**

*Certaines conditions s'appliquent.

12260012-26917

Mercredi
choix du rôtisseur
à **5,95\$** à emporter

WOW

3200 Boul. Fréchette,
Chambly J3L 6Z6
450 572-0163

1226001570-221117

LE JOURNAL DE CHAMBLEY

LE MERCRIDI 22 NOVEMBRE 2017 | Volume 52 | #32
29 710 exemplaires

CAYER OUELLETTE & ASSOCIÉS
AVOCATS

2400, AVE. BOURGOGNE,
CHAMBLEY, QC J3L 2A4
450 447.9977

ME DANIEL CAYER

>1226000018 - 210617



(Photo : Frédéric Khalkhal)

TOYOTA 86 2017
4 500\$ DE RABAIS!

DERNIÈRE CHANCE

ST-HUBERT TOYOTA
10e Anniversaire

7875, chemin Chambly, Saint-Hubert - Intersection
www.sthuberttoyota.com - 1 888-563-4618

1226001563-221117

Etienne Gérin-Lajoie

Courtier immobilier
Remax Plus Inc
Agence immobilière.

**JE VENDS VOTRE MAISON
C'EST GARANTI!
ou je l'achète! ***

450 658-8211

www.etiennegerinlajoie.com

Tranquill-T

*Conditions s'appliquent

12260012-382507

ACTUALITÉ

Vente de cannabis thérapeutique à Chambly

Une clinique de cannabis à côté d'une école primaire

Une publicité vantant les mérites du cannabis est affichée aux abords de l'école Jacques-de-Chambly pour annoncer l'ouverture prochaine d'une clinique de cannabis médicale.

Un texte de Frédéric Khalkhal

« Dans la cour de l'école Jacques-de-Chambly, je trouve ça extrêmement dérangeant que des enfants d'une école primaire puissent lire sur un panneau publicitaire d'un endroit qui devrait bientôt ouvrir "service de consultations sur le cannabis et ses bienfaits, sur la culture de cannabis". Alors qu'on tente d'éloigner la restauration rapide des écoles, on y accueille des cliniques de cannabis médicales », s'indigne Martin Delsaer, dont l'enfant fréquente l'école.

Comme plusieurs, M. Delsaer a pu voir en passant devant le 2158, avenue de Bourgogne, une publicité placardée sur la façade de l'immeuble indiquant que l'entreprise THC La corporation humaine, allait bientôt ouvrir une clinique de cannabis médicale. Un bâtiment qui abrite pour le moment des bureaux de services juridiques. Un numéro et une adresse électronique figurent sur la publicité, mais en appelant le journal est tombé à plusieurs reprises sur une boîte vocale proposant de laisser nom et numéro de rappel pour qu'un conseiller puisse nous contacter.

Sur son site Internet, l'enseigne affiche déjà ouvert, mais explique que ses bureaux à Chambly n'ouvriront que dans quelques semaines. Des rendez-vous peuvent cependant être déjà pris.



Une publicité annonçant l'ouverture prochaine d'une clinique thérapeutique est apparue à Chambly, faisant la promotion du cannabis. (Photo : Frédéric Khalkhal)

Le *Journal de Chambly* a contacté la Ville qui a indiqué qu'aucun permis n'avait été demandé pour l'instant. Ainsi, aucune autorisation d'implantation du commerce n'a été validée à cet emplacement.

Projet de loi 157 ne s'applique pas

Les mesures proposées par le gouvernement du Québec dans le projet de loi 157 sur la légalisation du cannabis protégeront adéquatement la santé de la population, selon le Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS).

Le projet de loi souhaite interdire de fumer du cannabis dans les mêmes lieux qui s'appliquent à la consommation de tabac,

limiter au départ le nombre de points de vente de cannabis et empêcher la culture de cannabis à domicile.

Mais les lieux de vente à but thérapeutique ou sur ordonnance sont gérés par une loi canadienne.

« Ces établissements sont de juridiction fédérale et ne pourront pas faire le commerce du cannabis en vente libre au Québec. La loi 157 est bien précise, la vente de cannabis en dehors d'une prescription médicale ne pourra se faire que dans les bureaux de la Société québécoise du cannabis (SQC) », explique Marc Drolet, directeur général du CQTS.

Cependant, il indique que l'installation d'un tel établissement « même médical, devant une école c'est pour moi répréhensible. Lors d'une consultation publique, nous avions recommandé au gouvernement provincial que tout établissement de la sorte ne s'implante pas à moins de 1 km d'une institution scolaire. C'est comme si un sex-shop ouvrait devant une école. »

« Alors qu'on tente d'éloigner la restauration rapide des écoles, on y accueille des cliniques de cannabis médicales. »

- Martin Delsaer

M. Drolet encourage les citoyens à demander à la municipalité d'envisager un déménagement du local.

CSP

La Commission scolaire des Patriotes ignorait avant que le *Journal de Chambly* ne l'appelle qu'un tel établissement s'apprêtait à voir le jour devant l'école Jacques-de-Chambly. « On va suivre la situation de près. Tout cela est très nouveau », a fait savoir Line Arcand, porte-parole de la CSP.

Même son de cloche pour le député caïque Jean-François Roberge qui n'avait pas pris connaissance de cette ouverture prochaine à proximité de ses bureaux de circonscription. « Cela ne semble pas être quelque chose d'acceptable. Je trouve ça très préoccupant toute cette banalisation surtout auprès des jeunes. Il faut vérifier ça », d'indiquer M. Roberge.

 **CENTRE DENTAIRE VIAU-VINCENT**
1191, Bourgogne, bureau 3, Chambly
450 447-1660
www.centredentairechambly.com

Soins complets de dentisterie familiale et esthétique, adaptés à vos besoins.
Depuis 30 ans à prendre soin de votre sourire.
BIENVENUE AUX NOUVEAUX PATIENTS. URGENCES ACCEPTÉES



Dre Fanny Lapointe | Dr Dominic Vincent | Dre Nicole Viau
Heures d'ouverture
Lundi 9 h à 21 h | Mardi 8 h à 20 h | Mercredi 8 h à 20 h | Jeudi 8 h à 17 h | Vendredi 8 h à 14 h 30


LUXART
ÉBÉNISTERIE DESIGN

• cuisine • salle de bains
• perspectives 3D • mobilier personnalisé
• projet clé en main

2149, boul. Industriel, Chambly
450 447-8646 • luxart.ca
RBQ 8351-840716
1226000120-050717

1% de récompenses, c'est la cerise sur le p'tit taux

La carte Modulo™ Visa Desjardins

- Taux d'intérêt annuel de 10,9 %
- 1 % de récompenses BONIDOLLARS™ sur tous vos achats

Détails et conditions à desjardins.com/Modulo

[\(http://www.desjardins.com/Modulo\)](http://www.desjardins.com/Modulo)



[\(http://www.equipebernierdery.com/\)](http://www.equipebernierdery.com/)

Les travaux des vestiaires complétés



Frank Jr Rodi
frodi@versants.com
mailto:frodi@versants.com

Le mercredi 22 novembre 2017, 8h00



Il y a maintenant une cinquantaine de petites cases, des douches individuelles et des cabinets pour se changer. (Photo : courtoisie)

École secondaire du Mont-Bruno

Plusieurs travaux ont été réalisés à l'École secondaire du Mont-Bruno au cours des derniers mois, dont les quatre vestiaires des gymnases.

En effet, au cours de la saison estivale, des travaux auront permis de procéder à la réfection des quatre vestiaires des gymnases G1 à G4.

Aussi, l'entrée d'eau et des portes extérieures ont subi des changements, puis la mise en conformité du mur de l'atelier a été réalisée.

Enfin, des travaux ont été apportés à la réfection du plancher du gymnase G1, de façon partielle, et du plancher du gymnase G4, de façon complète.

Les coûts de l'ensemble de ces travaux se sont élevés à 1 116 000 \$. Somme qui provient du Budget pour le maintien d'actif de la Commission scolaire des Patriotes, alloué par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

« Les vestiaires ont été complètement rénovés cette année. » -Frédérick Ronci

Rappel

Au début de l'année, un citoyen rapportait au journal l'état de décrépitude des vestiaires de l'un des gymnases de l'École secondaire du Mont-Bruno. « Les vestiaires... les vestiaires sont horribles », racontait Frédérick Ronci, supposant un manque d'entretien, un manque de budget ou bien du vandalisme. « Est-ce que l'école a lâché la serviette? C'est de pire en pire! »

Joueur de badminton libre depuis des années à l'École secondaire du Mont-Bruno, M. Ronci déplorait également l'état des salles de bain du vestiaire, « sans distributeur de savon, miroir ou même, à certains moments, sans siège sur la toilette ».

Cette sortie de Frédérick Ronci avait permis d'apprendre que la Commission scolaire des Patriotes prévoyait un budget de 101 848 \$ pour remplacer 562 des 1 457 casiers de l'École secondaire du Mont-Bruno, soit environ le tiers. Les blocs sanitaires les plus usés du sous-sol, à l'étage des gymnases, dont les douches, devaient également être remplacés.

L'état des lieux

Frédérick Ronci a de nouveau contacté le journal *Les Versants*, cette fois pour rapporter la bonne nouvelle : « Pour faire suite à cette histoire, les vestiaires ont été complètement rénovés cette année. Il y a maintenant une cinquantaine de petites cases, des douches individuelles et des cabinets pour se changer. Les toilettes et meubles-lavabos ont un *look* moderne et tout est à jour », mentionne-t-il.

Il souhaite maintenant que les utilisateurs de ces vestiaires respectent ce nouvel environnement afin qu'il demeure en bon état pour les prochaines années.

Projet à venir

Par ailleurs, la Commission scolaire des Patriotes laisse savoir qu'en parallèle, un projet de services éconergétiques est en cours à l'École secondaire du Mont-Bruno. Un projet déployé dans 26 des 67 écoles de la CSP, dont l'École secondaire du Mont-Bruno. « Depuis un an, un important virage vert a été entrepris à la CSP. En effet, 26 de nos établissements subissent des interventions de grande envergure dans le cadre d'un projet d'efficacité énergétique visant à rendre ces bâtiments moins coûteux à opérer et moins polluants », indique la conseillère en communication de la CSP, Maryse St-Arnaud. Des subventions de Hydro-Québec, Gaz métro et du programme Éco Performance contribuent également à financer le projet. À l'École secondaire du Mont-Bruno, les travaux sont en cours depuis l'automne dernier et d'échelonneront jusqu'en octobre 2018. « Le projet inclut une série de mesures : récupération de chaleur, géothermie, installation de chaudières efficaces, modernisation des réseaux hydroniques, optimisation de la ventilation, ajout et modernisation des systèmes de contrôle, éclairage à haute efficacité, éclairage extérieur et mesure de réduction de la consommation d'eau potable », maintient Maryse St-Arnaud.

Selon Mme St-Arnaud, le projet de géothermie consiste en une boucle ouverte utilisant l'eau de la carrière à côté de la propriété de l'établissement scolaire. Le coût total de ce projet s'élève à près de 2 009 250 \$.

QUESTION AUX LECTEURS :

Que pensez-vous des changements apportés dans les vestiaires des gymnases de l'École secondaire du Mont-Bruno?

GALERIE PHOTOS

L'état de décrépitude des vestiaires de l'un des gymnases de l'École secondaire du Mont-Bruno a été décrié par certains utilisat

23 NOVEMBRE 2017

Ajout de 400 berlingots de lait pour les élèves

Par: Vincent Guilbault



Jacques Rémy, Patrick Thibert, Steve Bil

Environ 400 élèves de Saint-Denis-sur-Richelieu recevront un berlingot de lait chaque semaine. Ces élèves s'ajoutent aux 400 autres élèves de pré scolaire et de premier cycle qui bénéficient déjà du volet «lait-école», du programme *Ventre plein, j'apprends bien*.

Les élèves des écoles Au-Fil-de-l'Eau, à Mont-Saint-Hilaire, Saint-Mathieu, à Beloeil, de l'Amitié, à Saint-Jean-Baptiste, et de Saint-Charles-sur-Richelieu reçoivent déjà un berlingot de lait chaque semaine, grâce à un don de la Caisse Desjardins Beloeil-Mont-Saint-Hilaire. Lundi, le bureau du député de Borduas, Simon Jolin-Barrette, a bonifié le don de la Caisse

pour permettre aussi aux élèves de Saint-Denis-sur-Richelieu de bénéficier du volet «lait-école», offert par le Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu (CABVR).

C'est à la suite d'une rencontre avec le CABVR que le député Simon Jolin-Barrette a appris que les demandes pour des berlingots de lait n'étaient pas toutes répondues par manque d'argent. C'est pour cette raison qu'il a décidé de bonifier le montant déjà remis par la Caisse Desjardins pour élargir l'offre du programme. La caisse et le bureau du député se partagent chacun la moitié du montant nécessaire à la mise en place du volet, soit environ 13 000 \$ annuellement.

«Dans une école, le matin, lorsque les enfants peuvent avoir le ventre plein, ça permet une meilleure qualité d'apprentissage et de mieux se concentrer, souligne Simon Jolin-Barrette. Ce n'est pas tous les enfants qui ont la chance de bien déjeuner le matin. Je pense que l'école, c'est un endroit où nous devons avoir l'égalité des chances.»

Steve Bilodeau, coordonnateur au CABVR, rappelle que dans notre région, la pauvreté est bien réelle, même si elle a tendance à être cachée. «Il y a des gens qui ont des besoins, qui sont un peu plus pauvres, et c'est cette pauvreté cachée qu'on ressent dans les écoles. Cet apport de la caisse et de Simon Jolin-Barrette permet de donner un berlingot à des jeunes qui ne déjeunent pas toujours ou qui n'ont pas de collation. On voudrait en faire plus, mais on fait comme on peut.»

Le député Jolin-Barrette invite aussi les parents qui vivent une mauvaise passe ou des difficultés financières à ne pas hésiter à contacter les directions d'écoles. C'est anonyme et il est souvent possible de trouver de l'argent pour soutenir les familles, dit-il.



Recul du gouvernement sur le projet de loi no 143 - Réussite éducative et égalité des chances : le gouvernement doit protéger les enfants avant tout

SOURCE

Association québécoise des centres de la petite enfance

Nov. 21, 2017, 11:54 ET

MONTRÉAL, le 21 nov. 2017 /CNW Telbec/ - L'Association québécoise des CPE (AQCPE), la Fédération des commissions scolaires (FCSQ), la Fédération des comités de parents (FCPQ), la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ), la Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec et l'Association des cadres de CPE (ACCPE) interpellent le ministre de la Famille sur le manque de détermination avec lequel il défend la mise en place de mesures favorisant la réussite éducative et l'égalité des chances pour tous les enfants, avec ses modifications proposées au projet de loi n° 143.

L'AQCPE et ses partenaires sont les principaux acteurs du continuum éducatif de la naissance jusqu'au secondaire. Ensemble, ils réclament que tous les services de garde éducatifs à la petite enfance, sans exception, qu'ils soient régis, non régis, subventionnés, non subventionnés, en installation ou en milieu familial, soient soumis à des exigences équivalentes en termes de qualité des services éducatifs, afin d'en arriver réellement à l'égalité des chances. Cela implique nécessairement un contrôle de l'État, une formation du personnel, une évaluation obligatoire de la qualité et du soutien pédagogique, entre autres, de manière à offrir des garanties à tous les parents qui décident de confier leur enfant à un service de garde éducatif.

Une belle occasion ratée

« Les signataires de la *Déclaration pour la reconnaissance du droit de chaque enfant à une éducation de qualité dès la naissance* représentent plus de 2 millions de citoyens qui veulent que la qualité de l'éducation à la petite enfance soit une priorité. À moins d'un an des élections, il nous semble que le gouvernement est en train de rater une belle occasion d'être au diapason avec la population sur ce point, » a déclaré Louis Senécal, président-directeur général de l'AQCPE.

« En matière de réussite éducative, le gouvernement doit être cohérent. La Politique de la réussite éducative, dévoilée en juin par le ministre Proulx, stipule que l'application du principe d'égalité des chances exige des stratégies préventives auprès de tous les enfants. Afin d'atteindre cet objectif, le ministre de la Famille doit mettre en place toutes les mesures requises pour réduire le nombre d'enfants commençant leur parcours scolaire avec une vulnérabilité, » a déclaré Hélène Roberge, représentante de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

Le libre choix des parents

« Les parents n'auront vraiment le libre choix que lorsqu'ils auront l'assurance que tous nos enfants reçoivent une éducation de très grande qualité, et ce, quel que soit leur choix de service de garde éducatif » a déclaré Corinne Payne de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ).

« Comme signataires de la Déclaration, nous avons tous pris des engagements fermes envers nos plus jeunes citoyens. Nous ne pouvons accepter que le ministre de la Famille recule sur les exigences minimales liées à la qualité de l'éducation à la petite enfance, » a déclaré Jeff Begley, président de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN).

« Nous avons fait le choix comme société, il y a 20 ans, d'un réseau public de services de garde éducatifs à la petite enfance, régis et subventionnés, dont la mission première est le développement global de l'enfant. Voilà ce que devrait défendre le Ministre. La qualité et la sécurité des services pour tous les enfants, ça n'a pas de prix! » a déclaré Sonia Éthier, première vice-présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

« Le recul du ministre de la Famille est une bien mauvaise nouvelle pour ceux, comme nous, qui croyaient son prédécesseur quand il prenait des engagements pour la qualité des services éducatifs à la petite enfance, » a déclaré Sylvie Nelson, présidente du SQEES-FTQ et vice-présidente de la FTQ.

L'égalité des chances passe par les mêmes exigences pour tous

« Si les personnes qui accueillent des enfants dans des milieux non régis veulent continuer à œuvrer auprès des enfants, il est logique et légitime qu'elles acceptent de se soumettre aux mêmes exigences que les autres, » a déclaré Samir Alahmad, président de l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ).

« Le ministre de la Famille ne doit pas reculer sur les exigences minimales prévues dans le projet de loi déposé par son prédécesseur. Des millions de Québécois sont prêts pour que l'égalité des chances soit enfin une priorité, c'est le temps d'aller de l'avant! » a déclaré Marie-Claude Collin, présidente de la Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec.

« Jamais le Québec n'atteindra son objectif de réussite éducative en étant timide sur les moyens » a déclaré Isabelle Palardy, directrice générale de l'Association des cadres des CPE.

« Chaque jour, dans nos CPE et nos bureaux coordonnateurs, nous avons la responsabilité de tout faire pour que la qualité éducative soit optimale pour les enfants. Et nous sommes d'avis que nul ne devrait prendre de raccourcis avec des exigences moindres, » a déclaré Élise Paradis, directrice générale du Regroupement de CPE des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RCPEQC).

La priorité aux enfants, pas aux modèles d'affaires

« Nous demandons au gouvernement de protéger les enfants plutôt que les modèles d'affaires, a précisé Hélène Gosselin, présidente du conseil d'administration de l'AQCPE. Nous lui demandons aussi de revenir à l'esprit qui nous guidait lors de l'adoption de la politique familiale il y a 20 ans, soit que le Québec devienne plus égalitaire en permettant à ses plus jeunes citoyens d'accéder à des services de garde éducatifs de grande qualité. »

À propos de l'AQCPE

L'AQCPE a pour mission d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance. Elle a initié la Commission et le Sommet sur l'éducation à la petite enfance, où la *Déclaration*

pour la reconnaissance du droit de chaque enfant à une éducation de qualité dès la naissance a été adoptée par plus de 2 500 personnes et 31 organisations représentant plus de 2 millions de citoyens.

L'AQCPE est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec.

SOURCE Association québécoise des centres de la petite enfance

Renseignements : Source : Claude Deraîche, Directeur des communications, 514 609-9060, claude.deraiche@aqcpe.com; Renseignements : Marie-Pier Côté, Conseillère, TACT Intelligence-conseil, 418 999-4847, mpcote@tactconseil.ca

Liens Connexes

<http://www.aqcpe.com>

Profil de l'entreprise



Association québécoise des centres de la petite enfance

Autres communiqués de cette entreprise:

[Lancement des capsules « Dis-moi... » - L'enfant dans l'œil expert de la science](#)

[L'AQCPE en France - Le train est lancé!](#)

[Train Petite enfance et Parentalité - L'expertise de l'AQCPE fera le tour de l'a...](#)